



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE ROUVILLE

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LA MRC DE ROUVILLE ENTREPREND LA CONSULTATION DE SON PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Marieville, le 20 janvier 2016 – La MRC de Rouville entreprend le processus de consultation de son projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) prévu pour les années 2016 à 2020 en présentant à sa population les différentes actions qui lui permettront de diminuer l'enfouissement des déchets provenant de son territoire et ainsi de mieux répondre aux exigences gouvernementales de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* et son Plan d'action 2011-2015.

Au cours des prochaines années, le gouvernement du Québec exigera des MRC la mise en place de mesures afin qu'elles améliorent leur taux de recyclage du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal, mais également qu'elles valorisent la matière organique putrescible résiduelle. Le premier PGMR de la MRC de Rouville mis en place en 2005 a déjà permis de réaliser plusieurs projets favorisant l'atteinte de tels objectifs. Le prochain Plan permettra donc de poursuivre ces efforts rigoureux afin de mettre en œuvre des actions innovantes permettant de bien répondre aux directives gouvernementales et de devenir un chef de file en ce qui a trait à la saine gestion des matières résiduelles, entres autres, en introduisant la collecte de matières organiques sur l'ensemble du territoire.

« Le PGMR de la MRC de Rouville doit maintenant répondre aux nouveaux objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* et impliquer l'ensemble des secteurs générant de telles matières; soit les secteurs résidentiels, industriels, commerciaux, institutionnels (ICI), mais également ceux touchant la rénovation, la construction ou la démolition (CRD). Tout le monde devra



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE ROUVILLE

s'impliquer et y mettre du sien » a mentionné le coordonnateur à la gestion des matières résiduelles de la MRC, M. Étienne Rousseau.

Avant de finaliser ce Plan, la MRC de Rouville organise deux assemblées publiques de consultation, les 8 et 9 mars 2016. La première rencontre se déroulera à 19 h à la Salle du conseil de la MRC de Rouville à Marieville, puis la seconde, à la même heure, à la Salle du conseil de la Ville de Saint-Césaire. Les citoyens, les groupes et les organismes qui aimeraient partager leurs commentaires et/ou déposer un mémoire lors de ces consultations publiques, sont invités à le faire.

Le projet du PGMR 2016-2020 de la MRC de Rouville peut être consulté sur le site Internet de l'organisme et sera disponible dans chacune des municipalités du territoire concernées par le projet, soit Ange-Gardien, Marieville, Rougemont, Saint-Césaire et Sainte-Angèle-de-Monnoir. Précisons que les villes de Richelieu et de Saint-Mathias-sur-Richelieu ne sont pas dans le territoire d'application de ce Plan en raison de leur inclusion à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

- 30 -

Source :

Geneviève Désautels
Coordonnatrice aux communications
450-460-2127 poste 328
gdesautels@mrcrouville.qc.ca

Information :

Étienne Rousseau
Coordonnateur aux matières résiduelles
450-460-2127 poste 227
erousseau@mrcrouville.qc.ca